



**Procès-verbal de la 64^e réunion du Conseil d'administration
tenue le jeudi 23 mars 2017 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Gaëtane Bélanger, Michelle Bordeleau, Magella Cantin

À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absent : Rudolf Bertrand

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 63^e réunion du Conseil d'administration tenue le 26 janvier 2017
3. Suivi du procès-verbal du 26 janvier 2017
 - a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016
 - b. Campagne d'adhésion auprès des retraités de l'INRS
 - c. Politique relative aux professeurs honoraires de l'INRS
 - d. Modifications des Statuts et règlements de l'APRES-INRS : vérification des états financiers
4. Financement des activités
5. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS - juin 2017
6. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
7. Offre de partenariat de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
8. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations
9. Rapport financier
10. Divers
 - a. Dossier de Louise Gauthier
 - b. Préparation de la prochaine Assemblée générale
11. Confirmation de la date de la prochaine réunion
12. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h35.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, appuyée par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que déposé en ajoutant les points 10 a) Dossier de Louise Gauthier et 10 b) Préparation de la prochaine Assemblée générale.

Résolution CA64-mars-23-17-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 63^e réunion du Conseil d'administration tenue le 26 janvier 2017

Sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyée par Raymonde Jetté, le procès-verbal est accepté tel que déposé. Toutefois, le secrétaire corrigera les deux coquilles signalées par Michelle Bordeleau dans son courriel transmis aux membres du CA le 11 mars dernier.

Résolution CA64-mars-23-17-02

3. Suivi du procès-verbal du 26 janvier 2017

a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis une mise à jour du tableau sur le *Suivi de la rencontre avec la direction de l'INRS tenue le 22 juin 2016*. Magella Cantin fait le point sur l'état de chacun des points en suivi : 2) nous sommes toujours en attente d'une réponse de l'INRS concernant la création des adresses courriel pour les retraités; 3) Jacques Pelletier a fait un envoi auprès des retraités qui ne sont pas actuellement membres de l'APRES-INRS; 4) Magella Cantin a donné à l'INRS toutes les informations requises pour l'émission des cartes d'identité pour les retraités. Nous sommes en attente d'une réponse de l'INRS.

Après discussions, il est convenu que Magella Cantin enverra à Mme Malenfant du Service des ressources humaines une lettre de rappel sur les points à finaliser.

b. Campagne d'adhésion auprès des retraités de l'INRS

Comme convenu lors de la dernière réunion du CA, Jacques Pelletier a fait un envoi par courriel auprès des retraités qui n'ont jamais été membres de l'APRES-INRS. Cet envoi, fait le 3 mars dernier, a pour objectif d'inviter ces retraités à adhérer à l'APRES-INRS. La liste d'envoi (72 personnes) a été dressée selon les informations obtenues de l'INRS. Suite à cet envoi, 2 personnes ont adhéré à ce jour à l'APRES-INRS.

Après discussions, il est convenu que Jacques Pelletier fera prochainement un rappel auprès de ces retraités. Enfin, le paragraphe du communiqué portant sur la possibilité d'être informé de nos activités même si la personne n'adhère pas à l'APRES-INRS sera mis en évidence.

c. Politique relative aux professeurs honoraires de l'INRS

Comme convenu, Magella a communiqué avec Aïcha Achab, professeure honoraire, de l'INRS afin de l'informer de nos discussions tenues lors de la dernière réunion du CA. Cette dernière communiquera avec Magella Cantin lors de son retour de voyage.

d. Modifications des Statuts et règlements de l'APRES-INRS : vérification des états financiers

Suite à la dernière réunion du CA, Magella Cantin a demandé conseil auprès d'une comptable professionnelle agréée (CPA). Ce dernier a transmis par courriel le 13 mars dernier aux membres du CA l'avis reçu. Il est confirmé que l'APRES-INRS étant un OSBL n'est pas tenu de procéder à la vérification de ses états financiers (audit ou mission d'examen) à moins qu'une institution financière le demande (en raison d'une demande de prêt) ou qu'un organisme qui nous verserait une subvention l'exige. Dans de tels cas, ces vérifications doivent être effectuées obligatoirement par un CPA auditeur.

Il s'ensuit une longue discussion des membres du CA au cours de laquelle il est mentionné que compte tenu du budget de l'APRES-INRS (moins de 10 000 \$) et du coût de la vérification effectuée par un CPA, une telle vérification accaparerait une portion importante du budget au détriment des activités offertes aux membres. Toutefois, les membres du CA sont d'avis que si les Statuts et règlements ne prévoient plus une vérification financière obligatoire annuelle, il serait nécessaire de prévoir la possibilité que l'Assemblée générale puisse demander une telle vérification tout en encadrant cette demande. Enfin, il est convenu que Jacques Pelletier préparera un nouveau projet de modifications des Statuts et règlements relatives à la vérification des états financiers. Ce projet sera transmis par courriel aux membres du CA avant leur prochaine réunion.

4. Financement des activités

Suite à une suggestion de Magella Cantin, le CA est d'accord pour que le calcul de la contribution de l'APRES-INRS aux activités offertes à ses membres selon la résolution CA50-sept-10-14-04 soit établi, s'il y a lieu, sur la base du coût de toutes les activités offertes durant une même journée.

5. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS - juin 2017

La prochaine rencontre annuelle avec la direction de l'INRS devrait se tenir normalement en juin prochain. À cet effet, Magella Cantin fera parvenir aux membres du CA un projet d'ordre du jour et ces derniers seront invités à faire leurs commentaires. Par la suite, une invitation sera lancée à la direction de l'INRS. Enfin, il est envisagé qu'une réunion du CA se tienne à Québec le jour de la rencontre avec la direction de l'INRS.

6. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Gaëtane Bélanger informe le CA que la visite à l'Observatoire de la Capitale, suivie d'un dîner au restaurant Le Parlementaire a eu lieu comme prévu le 9 février dernier. 13 personnes ont participé à cette activité. Toutefois, un petit déjeuner qui devait se tenir jeudi dernier a été annulé en raison de la tempête de neige.

Comme prochaine activité, elle propose une visite guidée du vignoble Ste-Pétronille, incluant une dégustation, et un dîner au restaurant Panache Mobile à l'Île d'Orléans. Le coût de la visite guidée serait d'un maximum de 14,50 \$ par personne.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, appuyée par Raymonde Jetté, les activités d'une visite guidée du vignoble Ste-Pétronille, incluant une dégustation, et un dîner au restaurant Panache Mobile à l'Île d'Orléans sont approuvées. La contribution financière de l'APRES-INRS pour chacune des activités sera calculée par la trésorière selon les règles adoptées par le CA (résolution CA50-sept-10-14-04).

Résolution CA64-mars-23-17-03

b. Région de Montréal

Raymonde Jetté informe le CA que la visite du Centre d'interprétation de l'eau de Laval, suivie d'un dîner au restaurant Dame Tartine, s'est tenue le 1^{er} mars dernier. 9 personnes ont participé à cette visite et 11 au restaurant. Cette activité a remplacé celle prévue à la Tour du Parc olympique, car la tour est fermée jusqu'à l'été prochain en raison de travaux d'aménagement.

Raymonde Jetté proposera prochainement une visite patrimoniale à Laval ou une autre activité d'ici la fin avril. Lorsqu'un choix sera fait, elle soumettra par courriel le projet au CA avant de l'offrir aux membres.

7. Offre de partenariat de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)

Le 31 janvier dernier, Magella Cantin a transmis par courriel une offre de partenariat de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP). Les retraités du réseau UQ peuvent actuellement adhérer à cette association et bénéficier d'avantages et de services, notamment un régime complémentaire d'assurance maladie. Dans le cadre de l'entente de partenariat associatif proposée, pour chaque nouveau membre de l'APRES-INRS qui adhérerait à l'AQRP, cette dernière verserait 20\$ à l'APRES-INRS. Après discussions, le CA se dit favorable à une telle offre de partenariat.

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le CA accepte l'offre de partenariat associatif proposée par l'AQRP et autorise le président, Magella Cantin, et la trésorière, Michelle Bordeleau, ou le secrétaire, Jacques Pelletier, à signer au nom de l'APRES-INRS l'entente telle que proposée par l'AQRP et ce, conformément à l'article 7.9 des Statuts et règlements.

Résolution CA64-mars-23-17-04

8. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations

Michelle Bordeleau informe le CA que 2 personnes ont soumis une demande d'adhésion accompagnée de la cotisation requise (Voir annexe 1).

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Michelle Bordeleau, le Conseil accepte les demandes d'adhésion des nouveaux membres suivants: Pierre Lavigne et Monique Couillard.

Résolution CA64-mars-23-17-05

Ces nouvelles adhésions portent le nombre de membres à 82. Michelle Bordeleau ajoute qu'elle peut remettre la liste des membres à tout membre du CA qui en fera la demande.

9. Rapport financier

Michelle Bordeleau informe les membres du CA du solde au compte à ce jour. Le solde net s'élève actuellement à 7 412,82 \$ (Voir annexe 1). Elle ajoute qu'elle peut remettre copie de toutes les activités bancaires à tout membre du CA qui en fera la demande.

10. Divers

a. Dossier Louise Gauthier

Louise Gauthier est une retraitée de l'INRS, membre de l'APRES-INRS. Magella Cantin informe les membres du CA qu'elle a écrit un deuxième récit. Le premier avait été acquis par le réseau des bibliothèques de la ville de Québec. Malheureusement, ce n'est pas le cas de son deuxième récit. Magella Cantin propose que l'APRES-INRS donne son appui à Louise Gauthier dans ses démarches auprès de la Bibliothèque de Québec. Après discussions, il est convenu que Magella Cantin préparera un projet de lettre à l'intention de la Bibliothèque de Québec afin de les informer que l'APRES-INRS donne son appui à Louise Gauthier et de leur demander de reconsidérer leur décision. Il transmettra pour commentaires ce projet aux membres du CA avant son envoi.

b. Préparation de la prochaine Assemblée générale

Magella Cantin est d'avis qu'il faut dès maintenant commencer à penser à l'organisation de la prochaine Assemblée générale annuelle. Compte tenu du principe d'alternance, la prochaine réunion doit se tenir dans la région de Montréal. Plusieurs activités sont suggérées dans le cadre de cette journée annuelle. Une visite dans la ville de Montréal (par exemple, le Parc olympique, le Biodôme, le château Dufresne) est envisagée et l'assemblée générale se tiendrait dans cette ville afin de faciliter le déroulement de la journée.

Après discussions, il est convenu que Raymonde Jetté poursuivra sa réflexion et fera une proposition pour le déroulement de la journée de la prochaine Assemblée générale qui pourrait se tenir le vendredi 13 octobre 2017.

11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le jeudi 11 mai 2017 à 9h30.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert, appuyée par Gaëtane Bélanger, propose la levée de la réunion à 11h10.



Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 11 mai 2017.

Rapport de trésorerie pour le CA du 23 mars 2017

1. Finances

Solde au compte:	7545.82\$
Chèque en circulation	133.00\$
solde net	7412.82\$

2. Bilan des membres:

Nous avons deux nouveaux membres à accepter, un pour la région de Québec, Monsieur Pierre Lavigne (EMT) et Madame Monique Couillard de la région montréalaise (IAF). Ils auront la gratuité pour 2017-2018 puisqu'ils sont devenus membres après la fin février 2017.

À ce jour nous avons donc 36 membres dans la région de Québec et 46 membres dans la région de Montréal pour un total de 82 membres.

Michelle Bordeleau

trésorière APRÈS-INRS